



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Élections sénatoriales

Benoît Mercuzot, 58 ans, ancien maire de Dury et doyen honoraire de la faculté de droit et de sciences politiques d'Amiens déclare officiellement sa candidature aux élections sénatoriales 2020 dans la Somme.

C'est à l'issue de plusieurs semaines de rencontres et de réunions dans tout le département que Monsieur Mercuzot, Maire de Dury de 2001 à 2014 et **actuel élu aux finances de la ville d'Amiens et de la Métropole** déclare sa candidature au Sénat : la candidature des communes.

Monsieur Mercuzot précise :

“Je déclare aujourd'hui ma candidature : elle est sans étiquette, au service des communes, de leurs maires et de leurs conseils municipaux.

Je constate que les dix dernières années ont été celles de l'affaiblissement de la proximité portée par les communes. Un affaiblissement non pas consenti mais induit par la loi qui a progressivement éloigné les centres de décisions et transféré les compétences communales, tout en renforçant la responsabilité des maires.

Dès 2012, j'alertais mes collègues maires sur les risques d'élaborer les politiques locales sans la participation active des communes (SCOT et autres documents d'urbanisme). Il faut retrouver la vocation initiale des intercommunalités qui est de porter haut la parole des communes. Rappelons-nous qu'ensemble, communes et intercommunalités, forment un seul et même niveau : le niveau communal.

Au sénat, il s'agit donc d'agir pour replacer le niveau communal au cœur de la décentralisation.

Le sénateur voit par ailleurs son rôle auprès des élus communaux considérablement évoluer du fait de la suppression en 2017 de la dotation d'action parlementaire. Il n'est donc plus en mesure d'aider au financement de leurs projets.

Dans le département, le sénateur doit donc plus que jamais conseiller, orienter, et accompagner les communes et leurs maires.

Fort de 20 années d'expérience d'élus communal et de 30 années d'expérience dans le droit public (en particulier celui des collectivités territoriales), je vous propose d'être ce sénateur.”

L'objet de cette candidature est à l'image de la liste qui sera présentée prochainement : **“Nos communes au cœur”**.

Remettons **les communes au cœur des propositions.**

Remettons **les communes au cœur des décisions.**

Remettons **les communes au cœur du développement du territoire !**

vu par le candidat, le 17 août 2020.